

Ô VENT DES MAREES CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CONSOMMATEURS

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de cours de char à voile ('les Services') proposés par l'entreprise individuelle **Benoît DUVAL-VANDON**, dont le nom commercial est « O Vent des Marées », numéro de SIRET 82111545800019, dont le siège social est situé 162 chemin du Fief des Gacheries, 85220 COMMEQUIERS ('le Prestataire') aux consommateurs et clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet www.oventdesmareses.fr.

Les caractéristiques principales des Services, sont présentées sur le site internet www.oventdesmareses.fr.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à oventdesmareses@outlook.com.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.oventdesmareses.fr.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet www.oventdesmareses.fr.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

ARTICLE 2 - Commandes

Le Client sélectionne sur le site les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Sélection de l'onglet « réservation en ligne »
- Sélection du stage de char à voile (différentes formules sont proposées)
- Indiquer le nombre de participants
- Sélection du créneau horaire
- Renseignement des informations concernant les participants
- Paiement

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client.

L'enregistrement d'une commande sur le site du Prestataire est réalisé lorsque le Client accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation (article 1127-2 du Code Civil). Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente et constituent une preuve du contrat de vente.

Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix ou de l'acompte.

Toute commande passée sur le site internet www.oventdesmareas.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

La commande sur devis n'est considérée comme définitive par le Prestataire qu'après le versement d'un acompte pour 30% du montant total de la commande.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable.

Le Client s'engage à respecter les horaires, les consignes de fonctionnement et de sécurité données par le Prestataire. Il s'engage à participer à la manutention du matériel et à en prendre soin.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.oventdesmareas.fr selon le devis établi par le prestataire, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros,

La TVA est non applicable, le Prestataire bénéficiant des exonérations prévues par l'article 293 B du Code général des impôts.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire dans les conditions précisées sur le site internet www.oventdesmarees.fr.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.oventdesmarees.fr, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.oventdesmarees.fr et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Un acompte correspondant à 30% du prix total du stage sont exigés lors de la passation de la commande par le Client.

Le solde du prix est payable au comptant, au début de la séance ou dès le premier jour de stage, dans les conditions définies à l'article « *Fourniture des Prestations de services* » ci-après, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires
- en espèces.

En fonction de la saison, le Prestataire se réserve le droit de refuser le paiement par Carte Bancaire.

ARTICLE 5 - Fourniture des Prestations

Les Services commandés par le Client, qui comprennent (selon sélection) :

- les séances d'initiation au char à voile ;
- les stages de char à voile de 3 jours ;
- les stages de char à voile de 5 jours ;
- les bons cadeaux pour une séance de char à voile.

seront fournis par des moniteurs et monitrices titulaires d'une qualification correspondant aux exigences de l'article L. 212-1 du Code du Sport, par l'entreprise individuelle **Benoît DUVAL-VANDON**, Plage du Rocher à LONGEVILLE sur MER (85560) dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et sur les créneaux sélectionnés.

L'identification du Prestataire est la suivante :

- Nom - Dénomination : Benoît DUVAL-VANDON
- Forme sociale : entreprise individuelle
- Siège social : 162 chemin du Fief des Gacheries, 85220 COMMEQUIERS
- Numéro SIREN : 821 115 458 00019

Les stages de char à voile pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Prestataire sous réserve d'un préavis de 7 jours.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

ARTICLE 6 – Obligations du stagiaire

Le Client s'engage à respecter les horaires, les consignes de fonctionnement et de sécurité données par le Prestataire. Il s'engage à participer à la manutention du matériel et à en prendre soin.

Le Client accepte les risques liés à la pratique des activités de char à voile dans les conditions adéquates de pratique. Le Client s'engage à respecter les consignes de sécurité du Dispositif de Surveillance et d'Intervention (DSI) et celles données par les encadrants.

Le Client s'engage à venir dans une tenue adaptée au temps prévu ainsi qu'une tenue de rechange. Le Client s'engage à venir équipé obligatoirement de chaussures fermées à semelles rigides et d'une paire de lunettes. Un coupe-vent, une paire de gants, de la crème solaire et une bouteille d'eau sont conseillés.

Il est fortement déconseillé de porter des bijoux tels que des bagues, des boucles d'oreilles, des alliances etc.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Le Client dispose, conformément à la loi d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, aux fins de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation ci-joint auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé au 162 chemin du Fief des Gacheries, 85220 COMMEQUIERS ou un mail à oventdesmareas@outlook.com mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Prestataire, de la notification de la rétractation du Client.

ARTICLE 8 – Autorisation parentale – cas des enfants mineurs

Si la réservation est effectuée par les parents pour un enfant mineur, les parents devront compléter l'autorisation parentale au moment de la réalisation de la prestation sur la fiche de renseignement qui devra être complétée.

Les parents des enfants mineurs devront s'assurer que la prestation prévue a bien lieu et devront récupérer leurs enfants à l'heure de fin d'activité. Le Prestataire n'est plus responsable des enfants mineurs à partir de la fin de la Prestation.

ARTICLE 9 - Responsabilité du Prestataire - Garantie

Le Prestataire s'engage à fournir au Client un matériel adapté et en bon état afin de garantir le meilleur niveau de prestation.

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de réalisation de la prestation commandée.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.oventdesmareas.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets dans ses locaux (vestiaires, containers...).

ARTICLE 10 – Respect du matériel par le Client

Le Client s'engage à ce que lui-même ou ses stagiaires apportent le plus grand soin au matériel mis à disposition.

En cas de casse ou de détérioration du matériel, le Client devra rembourser le montant de la réparation au Prestataire sous 30 jours après réception d'une facture.

ARTICLE 11 - Protection des données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet www.oventdesmareas.fr répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.oventdesmareas.fr.

ARTICLE 12 - Propriété intellectuelle – droit à l'image

Le contenu du site internet www.oventdesmareas.fr est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Le Prestataire est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels pendant la durée de la prestation sous réserve de la signature par le Client de l'autorisation prévue sur la fiche de renseignements au moment de la réalisation de la prestation.

ARTICLE 13 - Imprévision

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 14 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découlent d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 15 – Annulation

A l'initiative du Prestataire

Le char à voile étant un sport fortement tributaire des conditions météorologiques, le Prestataire se réserve la possibilité d'annuler une séance lorsque ces conditions ne sont pas suffisamment favorables, notamment en cas de vent trop fort ou encore d'absence de vent.

En cas d'annulation, le Prestataire proposera un report de la séance sur un créneau ultérieur. Si le Client est dans l'impossibilité de se rendre disponible sur ce créneau, le Prestataire établira au choix du consommateur un avoir du montant de l'acompte versé ou remboursera ce montant au Client.

A l'initiative du Client

Les commandes peuvent être annulées par le Client hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure 72 heures au moins avant la date prévue de début de stage, sans frais pour le Client.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, moins de 72 heures avant la date prévue du stage, pour quelque raison que ce soit hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, le montant de l'acompte sera acquis au prestataire, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

ARTICLE 16 - Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 17 - Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site Internet www.oeventdesmareas.fr ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 18 - Assurances

Le Prestataire informe le Client qu'il a souscrit à une assurance responsabilité civile pour ses activités auprès de la société Inter Mutuelles Entreprises, 66 rue de Sotteville, 76100 ROUEN, numéro de contrat 971 00001 06493 L.

ARTICLE 19 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.oventdesmarees.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RÉTRACTION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur www.oventdesmareas.fr sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de Benoît DUVAL-VANDON, entreprise individuelle dont le siège social est situé 162 chemin du Fief des Gacheries, 85220 COMMEQUIERS, numéro SIREN : 821 115 458 00019.

- Commande du
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

ANNEXE 2 – DROIT A L’IMAGE

Le Client autorise le Prestataire à le photographier et à le filmer dans le cadre des stages de char à voile.

Le Client autorise le Prestataire à diffuser les clichés et les vidéos dans ses brochures commerciales ou sur son site Internet.

Signature du Client (ou du Représentant Légal - uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

ANNEXE 3 – AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (prénom et nom) :

Demeurant :

E-mail :

Téléphone mobile :

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant (prénom et nom) :

l'autorise à pratiquer le char à voile dans le cadre d'un stage organisé par l'entreprise individuelle **Benoît DUVAL-VANDON**, numéro de SIRET 82111545800019, dont le siège social est situé 162 chemin du Fief des Gacheries, 85220 COMMEQUIERS

autorise le moniteur ou les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires dans le cas où mon enfant serait blessé,

autorise les responsables à photographier et filmer mon enfant dans ce cadre, et éventuellement à diffuser les clichés sur ses brochures ou sur internet.

autorise mon enfant à repartir seul(e) après le stage

Si l'enfant est autorisé à repartir seul, le club ne pourra être tenu pour responsable des accidents de trajet.

Le bureau rappelle aux parents qu'ils doivent s'assurer de la présence effective du moniteur de char à voile avant de repartir, afin de ne pas laisser leur enfant seul. Ceci aurait pour conséquence d'engager leur seule responsabilité en cas d'accident.

Observations médicales éventuelles (problèmes médicaux, allergies, ...) :

Date

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvée »